(7) comme Mme Gilbert Aupetit

(17)

M et Mme Gilbert AUPETIT
1, chemin d'Eyguirende
Les Rouilloux
16220 Vouthon
05 45 70 73 39

gilbert.aupetit@gmail.com

À l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur

Enquête publique du PLUi de la Communauté de Communes La Rochefoucauld Porte du Périgord

À Vouthon, le 29 octobre 2026

Objet : Observations dans le cadre de l'enquête publique du PLUi – Préservation du cadre de vie au sud de la commune de Vouthon

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

En tant qu'habitant et contribuable de la commune de Vouthon, je souhaite soumettre à votre attention mes observations concernant les orientations de zonage du futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal, et plus particulièrement le classement des parcelles situées autour des villages et hameaux du sud de notre commune.

J'ai constaté que la plupart des parcelles étaient classées P, Ap, A et j'apprécie ce classement, en effet les résidents de ces hameaux ont choisi d'implanter leur vie dans ce secteur précisément pour sa qualité de vie, son caractère rural, son calme et la préservation de son environnement naturel.

Or, nous constatons avec une vive inquiétude une concentration disproportionnée de projets industriels et énergétiques dans un rayon extrêmement restreint d'un à deux kilomètres autour de nos habitations. Le secteur subit déjà, ou s'apprête à subir :

- La production de méthane de Grignol sur la commune voisine de Montbron ;
- Les panneaux photovoltaïques sur les stabulations d'élevage bovin sur les collines au-dessus du Maine Gonthier ;
- Le développement d'un projet agrivoltaïque d'envergure qui se dessine sur le secteur du Portail ;
- La menace potentielle d'un projet de parc éolien Bandiat Tardoire, si celui-ci venait à aboutir.

Si de nouveaux projets venaient à se réaliser, nous subirions un effet d'encerclement au niveau des villages du sud de Vouthon. Actuellement ce PLUi protège les parcelles environnantes de nos villages, mais si cela devait changer, le risque serait de les voir se retrouver pris en étau au milieu d'une véritable zone industrielle à ciel ouvert. Il me semble, après lecture, que la vocation de ce futur PLUi tend vers une volonté de la valorisation des entités paysagères locales spécifiques, de la protection d'un patrimoine environnemental sensible et de la préservation de la biodiversité qui en forment les grands axes.

C'est pourquoi je demande que le classement des parcelles situées autour des villages au sud de la commune de Vouthon maintienne une vocation strictement agricole et naturelle, protectrice de l'habitat. Ce choix de zonage est indispensable pour dresser une protection réglementaire contre la prolifération de ces projets industriels et préserver la santé, le cadre de vie et la valeur patrimoniale des biens des habitants.

Je vous remercie par avance de l'intérêt que vous porterez à cette requête légitime, indispensable au maintien de l'équilibre de notre territoire, et vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de mes salutations distinguées.

